

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'ouverture en sciences humaines et sociales vous offre :

- une réelle initiation aux disciplines des sciences humaines et sociales, conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure ;
- une initiation théorique et pratique à diverses problématiques en des sciences humaines et sociales ;
- d'enrichir, par le contact avec le raisonnement des disciplines des sciences humaines et sociales, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir les sciences humaines et sociales, en complément à la discipline de sa majeure, et en saisissant les spécificités, les fondements et la rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en sciences humaines et sociales.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en sciences humaines et sociales
2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base des sciences humaines et sociales
3. Découvrir et saisir la rigueur exigée et faire preuve de cette intégration.
4. Faire preuve d'une capacité de questionnement à partir du raisonnement spécifique aux sciences humaines et sociales
5. Percevoir les spécificités des sciences économiques et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

La mineure totalise 30 crédits, qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

o Programme détaillé (30 crédits)

30 crédits minimum parmi : Les cours LCOPS1212 et LPOLS1235 sont indissociables.




⊗ LESPO1122B	Fondements du droit public et privé - D. Bernard	Diane.Bernard	40h	5 Crédits	2q	X	
⊗ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark.Hunyadi	30h	4 Crédits	2q	X	X
⊗ LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Olivier.Servais	30h	4 Crédits	1q	X	X
⊗ LPSP1337	Psychologie Politique	Stephan.Vandenbroucke	22.5h	3 Crédits	1q	X	X
⊗ LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Hugues.Draelants (supplée Marc Zune) Gregoire.Lits (supplée Marc Zune) Marc.Zune	30h	4 Crédits	1q	X	X
⊗ LPOLS1212	Régimes politiques contemporains	Lieven.Dewinter	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Thierry.Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Matthieu.Denanteuil	30h	4 Crédits	1q	X	X
⊗ LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine.Cerrada	30h+15h	4 Crédits	2q	X	X
⊗ LECGE1321	Management humain	Nathalie.Delobbe Patrice.Gobert (supplée Nathalie Delobbe)	30h+15h	4 Crédits	2q	X	X

						Bloc annuel	
						2	3
⊗ LECGE1121D	Histoire économique et sociale - E. Debruyne	Emmanuel.Debruyne	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Bruno.Masquelier	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales <i>Attention : ce cours ne peut être pris seul. L'étudiant devra compléter obligatoirement son programme par l'ajout de LPOLS1221 ou de LCOPS1212.</i>	Nathalie.Burnay	20h	2 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	M.Berger	25h+20h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques.Marquet	25h+20h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOPS1124M	Philosophie - N. Frogneux	Nathalie.Frogneux	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOPS1125B	Psychologie et psychologie sociale - C. Buxant	Coralie.Buxant	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOPS1115I	Economie politique - T. Isaac	Tanguy.Isaac	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x

⊗ Sciences politiques (5 crédits)

⊗ LESPO1114E	Sciences politiques - M. Reuchamps	Min.Reuchamps	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LESPO1114R	Sciences politiques - M. Reuchamps	Min.Reuchamps	30h	5 Crédits	1q	x	x

⊗ Histoire moderne et contemporaine (5 crédits)

⊗ LCOPS1113T	Histoire moderne et contemporaine - P. Tilly	Pierre.Tilly	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOPS1113V	Histoire moderne et contemporaine - J. Campion	Jonas.Campion	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LCOPS1211	Droit constitutionnel 	Celine.Romainville Sophie.Weerts (supplée Céline Romainville)	60h	5 Crédits	1q		x
⊗ LPOLS1314	Droit social 	Bernard.Nyssen	30h	4 Crédits	1q		x
⊗ LECGE1221	Droit économique et fiscalité 	Michel.Dewolf Patrick.Dewolf	60h	5 Crédits	1q		x

Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2016-min-lhuso100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;

- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2016-farm1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2016-reli1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2016-germ1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2016-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2016-math1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2016-ecge1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2016-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2016-edph1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2016-hist1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2016-arke1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2016-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2016-sinf1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2016-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2016-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2016-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2016-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2016-hori1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2016-sbim1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2016-roge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les étudiants du programme de bachelier sont admis à la formation (exceptés les étudiants de sociologie et anthropologie, sciences politiques et sciences humaines et sociales) .

Pour plus de détails, consulter ici le tableau récapitulatif présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès: www.uclouvain.be/programme-mineures.html

PÉDAGOGIE

Les méthodes pédagogiques sont variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Conditions spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Master en gestion des ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> • accès direct moyennant la réussite des matières suivantes : comptabilité, économie politique, management humain, théorie des organisations 	
<ul style="list-style-type: none"> • Master en sociologie • Master en anthropologie • Master en sociologie et anthropologie (60 crédits) 	<ul style="list-style-type: none"> • accès moyennant mineure pour autant que les étudiants aient suivis les matières suivantes : LPOLS1113 anthropologie du terrain à la théorie (4 crédits), LPOLS1234 théories et concepts en sociologie (4 crédits), LPOLS1114 formalisation pour les sciences sociales (4 crédits), LCOPS1212 collecte et analyse des données qualitatives (4 crédits), LPOLS1235 Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales (2 crédits), LPOLS1221 analyse des données quantitatives (4 crédits) 	En accord avec le responsable du programme, un maximum de 15 crédits de prérequis pourront être ajoutés au programme de master.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Benoît Rihoux](#)

Personnes de contact

Personne de contact : [Chantal Herman](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique: M. Zune

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) chantal.herman@uclouvain.be

Modalités d'inscription : 1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au deuxième bloc annuel du programme de bachelier disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel de son programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré requis voir FAQ7). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

- Anticiper des cours de BAC3

Si, en préparant son horaire étalé sur les deux derniers blocs annuels de baccalauréat, l'étudiant de BAC2 se rend compte qu'il aura un conflit en BAC3 (cours de la majeure et cours de l'option), il peut demander à anticiper un des deux cours en BAC2. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure. L'étudiant doit demander l'accord de sa conseillère aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel précédent au moyen du formulaire de requête.

- Assumer le conflit

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et, du coup, sa présence à ce cours n'est plus indispensable. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions particulières, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant concerné. Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans le descriptif des cours repris sur le programme d'études (en cliquant sur le code du cours).

- Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit

Les informations concernant les équivalences de cours sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander, via le formulaire de requête, l'accord de sa conseillère aux études pour pouvoir remplacer un cours de son programme par un cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Cécile Delannay cecile.delannay@uclouvain.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, frederique.rotsaert@uclouvain.be

Inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site web : <http://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>